

---

## Lutte scolaire entre catholiques et gouvernement. in Chronique de la France. 11e année. N° 512. 21 juillet 1910.

**Numéro d'inventaire** : 1982.01580.5

**Auteur(s)** : J. Dechatenay

**Type de document** : périodique

**Imprimeur** : Feron-Vrau (P.)

**Date de création** : 1910

**Collection** : Chronique de la presse ; 512

**Description** : Feuilles pliées en deux et emboîtées sans agrafe ni couture.

**Mesures** : hauteur : 265 mm ; largeur : 186 mm

**Notes** : Articles parus dans la Chronique de la presse, brochure placée sous le patronage de l'Eglise. Mention "Dieu protège la France" en première page avec illustration d'un Christ en croix. Somme de deux articles : - "Autour de l'école. On se défie officiellement des chiffres de M. Klein-Petit (Echo de Paris)". - "Le progrès chez les primaires officiels (J. Dechatenay, Instituteur Français).

**Mots-clés** : Conception et politiques éducatives

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Commentaire pagination : Pagination allant de la page 453 à la page 468.

Mention d'illustration

ill.

Sommaire : Sommaire présentant les divers articles du numéro de la revue.

DIEU PROTEGE LA FRANCE

11<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 512. — 21 juillet 1910



PARIS

5, RUE BAYARD, VIII<sup>e</sup>

# Chronique de la Presse

PARAISANT LE JEUDI

Abonnement d'un an : 3 fr. (Étranger : 4 fr.)

La CHRONIQUE, sauf indication expressément contraire, n'assume pas la responsabilité des articles qu'elle reproduit.

## Sommaire

- Les catholiques au Parlement.** — Votes et commentaires incompréhensibles (*Correspondance de Rome; Bulletin de la Semaine; Eveil démocratique; Peuple Français*).
- A retenir.** — Les cultuelles sont d'essence protestante (*Christianisme social*).
- Faits saillants.** — Un roi chez Reinach (*Temps; A. MONNIOT, Libre Parole; CRITON [MAURRAS], Action Française; Terre Libre*).
- Autour de Pécole.** — On se défie officiellement des chiffres de M. Klein-Petit (*Echo de Paris*). — Le progrès chez les primaires officiels (J. DECHATENAY, *Instituteur Français*).
- Livres nouveaux.** — La Sorbonne. Evolution vers les « primaires », les socialistes et les anticléricaux. A propos de la Sorbonne par Pierre Leguay (JACQUES ROCAFORT, *Univers*).
- Notes apologétiques.** — Le serment des rois de France et l'extermination des hérétiques (*Revue pratique d'Apologétique*).
- L'Église catholique vue du dehors.** — Le bilan du modernisme dressé par un protestant militant (GASTON RIOU, *Revue*).
- Vieilles actualités.** — Ce qu'on va chercher à Rome (OLLÉ-LAPRUNE, *Quinzaine*).
- Etranger.** — La question religieuse en Espagne. Mise au point (*Correspondance de Rome*).
- Coin des ilotes.** — Histoire et catéchisme (*Lanterne*).
- Notules.** — La guerre continue; constitution des Etats-majors (L. LAYA, *Bulletin de l'A. L. P.*). — Faute de manne, les pasteurs s'en vont (L. FOSSE, *Christianisme au XX<sup>e</sup> Siècle*).
- Dossier de la Presse.** — Journalisme juif (CATHELINEAU, *Gazette de France*).

## LES CATHOLIQUES AU PARLEMENT

### Votes et commentaires incompréhensibles

Sous le titre « A bas les équivoques ! — Parmi les catholiques libéraux », et l'épigraphe « ... *sed magis amica veritas* », la *Correspondance de Rome* (9 juill. 1910) reproduit la note par laquelle la *Semaine religieuse de Montauban* (1) protestait contre l'ordre du jour de confiance au gouvernement voté par un grand nombre de députés catholiques ou libéraux, et concluait :

Comprenez qui pourra ! Les membres de l'Union catholique de Tarn-et-Garonne déclarent hautement ne pas comprendre, et ils ajoutent loyalement qu'ils sont résolus à ne pas continuer leur confiance à qui donnerait la sienne aux pires ennemis de l'Eglise.

La *Correspondance* ajoute :

Nous ajoutons, nous, que l'Union diocésaine de Montauban ne sera pas seule à ne pas comprendre. Celles qui ont contribué à faire élire les Massabuau, les Crolard, les Delachenal, ne doivent pas comprendre davantage. Ou plutôt, ce qu'elles comprendront, c'est qu'il ne suffit pas d'avoir confiance dans les sentiments intimes d'un

(1) Publiée dans la *Chronique* du 14 juillet 1910, p. 437.

candidat, il ne suffit pas qu'il ait promis entre quatre yeux de soutenir nos revendications essentielles, il faut qu'il s'y soit engagé publiquement, dans des réunions et sur les murs. Alors, peut-être, il ne les lâchera pas dans ses votes au Parlement. Il ne s'y conduira plus seulement en élu des libéraux, etc., mais en catholique élu des catholiques.

Au reste, des manifestations libérales auxquelles on ne comprend rien, ce n'est pas cela qui manque le plus en France. En effet, n'avons-nous pas là dans un récent article d'un des chefs libéraux qui avait très bien voté contre la confiance demandée par M. Briand, cet hommage rendu à M. Briand ?

... Il, je le crois bien, en détail des « comptables laïques » et de « l'éducation nationale », une politique à lui, qui n'est pas, quoi qu'en dise l'ordre du jour, celle des « trois dernières législatures », et qu'il a apprise au contact du pays, basés de la tyrannie « combale », quand il parla de justice pour tous, même de liberté, je crois qu'il les voudrait strictement, et qu'il en a vraiment assez de ces républicains qui gouvernent, comme dit M. Millierand, pour leur parti, sans souci du pays, « en favorisant la moitié, pour en tyranniser l'autre ». (1)

(1) Il n'est pas sans intérêt, au point de vue documentaire, de noter que, parmi les journaux de Paris rédigés par des catholiques, un seul a formulé une appréciation analogue à celle qui est commentée par la Correspondance de Rome : c'est le très libéral et quelque peu modernisant Bulletin de la Semaine, qui a écrit (numéro du 6 juillet 1910) : « M. Briand a fait entendre que si la loi devait continuer entre les partis, et s'il était bien sûr de demander au lieu de désarmer, l'action de gouvernement ne pourrait pas être et ne serait plus au service d'un des belligérants. Or, au-dessus de tout, il avait d'égalles obligations à l'égard de tous, dont la plus élémentaire est de ne pas fausser les conditions de la lutte des opinions en intervenant au profit de l'une d'elles. — La est la nécessité de dans ce cas de rester à une idée équilibrée. Gouverner, non pour son parti, mais pour le pays ; avec son parti, mais non pour lui seul. S'il en est autrement ainsi, il y a bien quelque chose de exagéré, et ce quelque chose est bien qu'on le compte. — C'est ce qu'on a compris l'opposition. Dans l'état récent des esprits, tel que l'a manifesté la dernière consultation électorale, elle ne pourrait pas attendre, elle ne peut pas demander davantage à M. Briand... » L'ami démocrate lui-même, en dépit de la confiance qu'il a l'habitude d'accorder à priori aux adversaires, ne peut se défendre d'un scepticisme assez accablant, et M. Mare Sanguier déclare (Ibid., 3 juillet 1910) : « Nous n'avons nullement l'intention de nier tout ce que la situation de M. Briand au milieu des partis peut présenter d'intéressant. Nous ne nions ni son talent, ni son éloquence ; nous ne sommes pas de ceux qui, à moins de preuves absolument certaines, nient la sincérité d'autrui. — et son

C'est une question de méthode, dit-on, et non de programme. J'entends bien et j'ai assez marqué, je pense, par mon vote, que je ne me tiens pas pour satisfait avec la méthode. Tout de même, c'est quelque chose, et si vraiment la méthode changeait, si, une bonne fois, le système libéral, qui fait de nous des demi-citoyens, disparaissait du pays, peut-être bien qu'on souffrirait d'abord léger, bientôt cédant par sa propre force, de la justice et de la liberté, le programme finirait par tomber en poudre.

Malgré la bonne intention, indiscutable, de l'auteur de ces lignes, son hommage a le double effet de diminuer la portée militante de son vote et la honte de ces libéraux qui avaient voté pour la confiance. Cet effet, objectif, fatal, tous les catholiques français qui comprennent bien le mouvement religieux et politique, ne peuvent pas ne pas le regretter vivement.

Si M. Briand est si sincère, le vote de confiance donné par la majorité des libéraux n'est-il pas de nature à lui inspirer le courage de se montrer tel ? Voilà l'équivoque tout indiquée pour se couvrir aux yeux des électeurs catholiques récalcitrants. Et alors, c'est l'auteur de ces lignes qui pourrait être justement critiqué d'a-

voisin de dépeindre les baraganes ministérielles de toute leur sécheresse parasitaire, qui trouvoient de traitement hardi ? En dehors de quelques savants et diplomatistes consultés aux vanaqueries, contre lesquels, me semble-t-il, la haine des vaincus serait peut-être plus proleptique, nous ne trouvons que la même confusion classique entre le régime républicain et la législation de ces dernières années, la même affirmation que tout ce qui n'est pas de gauche, c'est-à-dire radical ou radical-socialiste, ne compte pas et n'a même pas le droit de contribuer à faire une majorité. Que nous sommes loin de l'esprit mesuré de M. Rouvier et de son d'Alger !... Et cependant le centre et une notable partie de la droite se déclarent satisfaites et allouées à M. Briand qu'il ne parviendrait pas à les décourager et qu'ils voteraient pour lui, malgré tel préavis factuel, après mille autres, que l'opposition en France est égarée, s'en va de compte plus. — Quant à M. Briand, je crois bien qu'il sait manœuvrer parmi les partis et les groupes, que son art consiste à paraître les dominer et qu'il fait parfois semblant de s'adresser au pays par des ses combinations de couleurs. Mais, si vraiment, ne sent-on pas de instables combinaisons qui l'ont placé lui-même et avant ? Pourrait-il jamais, y avoir communication directe entre M. Briand et la France ? Ce parti nouveau, dont nous parlons à l'heure et dont les éléments existent incontestablement, mais épars, dans les milieux les plus opposés, M. Briand aura-t-il le courage de le vouloir d'abord, de le faire sentir ; et à supposer même que sa clairvoyance et que sa bonne volonté fussent entières, ne se résisterait-il pas, le jour où il donnerait aux politiciens de profession cette idée qu'il n'est pas un des leurs ?... (Vie de la Chronique.)

voir refoulé de son vote hostile une méthode, qui n'est qu'une méthode, mais qui, de son propre aveu, « tout de même, est quelque chose », s'il vous plaît, quelque chose qui à la longue finirait par « faire tomber en poudre » le programme lui-même !

M. Briand n'est ni sincère ni pas sincère. Il veut gouverner ; il lui faut pour cela découvrir sa majorité pour gouverner avec elle. Il a compris, au moment de l'interpellation, qu'il fallait pour se maintenir, accentuer le laïcisme et se rapprocher davantage des radicaux-socialistes : il l'a fait, et puis c'est tout.

Cela dit, ce que cela pourra, n'empêche qu'il est plus solide actuellement avec le programme sectaire qu'il ne l'eût été sans ce programme. Si les libéraux aiment tant que cela d'avoir M. Briand pour les gouverner (je dis pour les gouverner avec leur programme), qu'ils commentent par devenir eux-mêmes une majorité plus forte. Le sincère M. Briand consentira alors à s'appuyer sur eux.

Nous en revenons alors à la même conclusion de toujours : au lieu de songer au ministère pour constituer de ses propres mains une majorité supportable aux catholiques, songer à constituer soi-même une opposition catholique, à l'organiser et à la discipliner, à l'habituer à la critique et à la lutte. Quand elle représentera, même à l'état de minorité, une force capable de se faire respecter, on la respectera.

Mais la première condition pour faire une opposition de cette trempe, c'est de ne pas la dépersonnaliser dans le libéralisme ; c'est aussi, pour ses chefs, de ne pas l'écarter par des commentaires qui affaiblissent les bons votes auxquels on s'était tout d'abord résolu.

A ajouter à la liste des choses catholiques libérales qu'on ne comprend pas.

On connaît à Paris l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, établissement maçonnique dirigé par Mlle Weill, Juive, dite Diek May. Pour se donner un air de neutralité qu'elle a réussi successivement à mettre sur son programme le P. Mammus, M. Paul Bureau et Edouard le Roy, d'ailleurs encore : — Pour l'année scolaire prochaine, Mlle Diek May fait figurer sur son affiche le président lui-même d'une des plus grandes ligues catholiques-libérales de France.

Evidemment « M. le président » n'a pas lu l'annonce, pourtant si connue, du Saint-Père recommandant aux fidèles de « se pas mettre le pied dans le camp adverse ».

Plus sévère encore, et non moins justifiée, est l'appellation du Peuple Français (11 juillet 1910) sur les députés qui ont voté en faveur de M. Briand. Voici cette courtoisie « exécution », intitulée « Le Reniement » :

Avez-vous eu la curiosité de lire à l'Officiel les noms des députés qui, pour accorder leur confiance à M. Briand, n'ont pas hésité à voter l'ordre du jour André Hesse ? (1) C'est une lecture instructive et attristante. Plusieurs de ces noms sont des noms de catholiques, et, quelles que soient les intentions, que nous ne voulons pas spéculer, le fait demeure : ce peu glorieux document est un procès-verbal d'apostasie.

Dans cet ordre du jour, il est parlé de « la défense laïque », « de l'œuvre des trois dernières législatures » que l'on s'engage à poursuivre.

Or, l'œuvre des trois dernières législatures, c'est la loi contre les Congrégations, la loi de Séparation, la loi de confiscation des fondations pieuses ; en un mot, c'est le bilan de la persécution dirigée contre l'Eglise.

Et ils ont voté cela !

Nous sommes persuadés que plusieurs n'ont pas compris la portée de leur vote. Ils étaient témoins de la fureur des maçons et des sectaires, de leurs attaques contre le Cabinet ; en déposant leur bulletin dans l'urne, ils ont entendu faire pièce à nos pères adversaires, et ils ont voté bien moins pour Briand que contre Goblet.

N'importe ! La politique ne permet pas de telles abdications. Aucun baptême n'a le droit, fût-ce pour éviter le pire, de soustraire au mal de couvrir par son approbation les outrages dont on a abusé l'Eglise. Joinville raconte ce trait. Un jour, les Sarrazins proposèrent à des chevaliers chrétiens qu'ils avaient fait prisonniers, de marcher sur le crucifix, pour avoir non seulement la vie sauve, mais la liberté, avec faculté d'en user aussitôt pour reprendre la guerre. Tous refusèrent, préférant la mort. Un chrétien n'a pas le droit de renier sa foi, fût-ce par une sorte de

(1) Cf. Chronique du 14 juillet 1910, p. 429-430.

FAITS SAILLANTS

UN ROI CHEZ REINACH

Jeu, fût-ce pour délivrer les lieux saints. On nous dira : vous le prenez de trop haut, vous exagérez. Aucun de ceux dont vous blâmez le vote n'a entendu lui donner cette signification.

Sans doute ! Et nous en sommes convaincus. Mais nous avons, nous autres catholiques, cette infériorité apparente dans la vie publique, de ne pouvoir abdiquer nos principes, même pour un instant, même pour sauvegarder les plus graves intérêts.

Il n'est point d'intérêt supérieur à l'affirmation courageuse de la foi. Et le scandale causé parmi les simples par ce que l'on appelle volontiers l'habileté politique l'emporte de beaucoup sur l'avantage espéré d'une telle manœuvre.

Quand saint Pierre reniait son Maître à la voix d'une servante, il n'agissait peut-être pas seulement par respect humain ; il voulait acheter le droit de demeurer parmi les serviteurs du prétoire, pour suivre de plus près les étapes douloureuses de la Passion. Cela n'atteignait point son crime. Et les députés catholiques qui, non point avant mais après que le coq eut chanté, ont déclaré qu'ils ne connaissaient point l'Eglise, ont eux aussi fait acte de reniement.

Leur excuse, encore une fois, est qu'ils n'ont point compris cela.

Mais l'inconscience est une pitre excuse.

A RETENIR

Les cultuelles sont d'essence protestante

Nous lisons dans la revue protestante *le Christianisme social* (25 juin 1910, p. 353) cette observation formulée au cours d'un rapport théologique présenté au Synode régional de Normandie de 1910 :

La Séparation a moins innové chez nous qu'on veut bien le prétendre. Ce n'est un mystère pour personne qu'une « association cultuelle » c'est une paroisse protestante affublée d'un vocable nouveau et intégant. Nous n'avions pas attendu la législation inaugurée en 1905 pour pratiquer le self-government et le rôle des laïques a de tout temps été considérable chez nous : c'est notre honneur et une de nos forces...

Durant son bref séjour à Paris, le roi de Bulgarie a été reçu chez M. Joseph Reinach. Le fait a été relaté en ces termes par le *Temps* :

Ferdinand I<sup>er</sup>, qui était rentré à Paris après sa visite du château de Versailles, a déjeuné chez M. Joseph Reinach, député.

Les autres convives étaient le président Loubet, MM. Briand, président du Conseil ; Piehon, ministre des Affaires étrangères ; Stancoff, ministre de Bulgarie à Paris ; Mouchanoff, ministre de l'Instruction publique ; Lavisse, Henri Poincaré, Paul Deschanel, Paul Hervieu, Edmond Rostand, Marcel Prévost, Francis Charmes, Jean Richepin, Pannikov, Henri Roujon, membres de l'Institut ; Adrien Hébrard (directeur du *Journal des Débats*) ; E. de Naleche (directeur du *Journal des Débats*) ; le professeur Vidal, André Fallières et Pierre Goujon.

A ce propos, la *Libre Parole* écrit (28 juin 1910) :

Il faut avouer que c'est une singulière idée qu'a eue le roi de Bulgarie d'aller déjeuner chez Joseph Reinach.

Comme on dit dans nos faubourgs : « C'est une idée qui ne viendrait pas à un sergent de ville », car les sergents de ville se respectent, et ils se refusent à compromettre leur uniforme en trinquant avec l'ignoble chambardeur de l'armée.

Il paraît que ces raisons ne sont pas des raisons pour les très catholiques Majestés en visite chez nous, même quand elles ont du sang français dans les veines.

Nous avons tous été très gentils pour le roi de Bulgarie, d'abord parce qu'il est notre hôte, ensuite parce que, petit-fils de Louis-Philippe, il n'est pas étranger pour nous : le public lui a fait un chaud accueil, et la presse lui a consacré les plus élogieuses notices.

— Tiens ! s'est dit le roi Ferdinand, il y a un homme exécuté de tous en ce pays pour le mal qu'il lui a fait ; il y a un Juif ignominieux qui a été successivement vomé par la Commission de l'armée, par l'armée et par le suffrage universel ; il y a un être d'opprobre qui a conduit cette fièvre nation à l'état de débâcle qui fait la risée de l'Europe : c'est chez cet être-là, c'est chez cet homme, c'est à la table de ce Juif que

je vais aller faire mes adieux à la France...

Si l'on n'avait pas le cerveau bien attaché, c'est encore là un de ces événements funambulesques qui vous tourneboulent l'entendement.

Si le roi de Bulgarie retourne un jour voir le tsar dont il s'est concilié les bonnes grâces en convertissant le prince Boris à l'orthodoxie, le tsar dont le trône est miné sans relâche par la Juiverie, imagine que l'accueil sera frais et la conversation pénible.

On se prend la tête à deux mains, on voudrait en faire jaillir une explication de cette incohérente et avilissante démarche : on ne trouve rien qu'une manifestation de la toute-puissance juive. Rothschild, sollicité pour un emprunt, a-t-il exigé que cette tête couronnée s'inclinât pour passer sous les fourches caudines ? Nos gouvernants ont-ils convaincu le monarque qu'il ne pouvait quitter le pays sans saluer le véritable roi de notre caricature République ? Mystère !

Mais le roi Ferdinand n'a pas ignoré la honte qu'il lui infligeait, puisque, par crainte des sifflets, il n'a consenti à manger la viande « Kashner » qu'à la dernière heure, au moment de nous quitter.

On voit bien l'intérêt du Youtre faisant le coup juif classique, le coup gémé, s'offrant une tête de roi et préparant sa candidature à l'Académie en entourant son invité de membres de l'Institut ; mais lui, le souverain ? Qu'allait-il faire en cette galère ? A-t-il cru prendre une assurance contre la révolution ? Le roi Carlos, après avoir été sahoer Rothschild aux Vaux-de-Cernay, est allé se faire fusiller dans les rues de Lisbonne...

ALBERT MONNIOT.

Et CRITON (Maurras) d'ajouter (*Action Française* 29 juin 1910) :

« L'épouvantable puissance des juifs », s'écriait le général Mercier à la salle Wagram, le jour où 8 000 patriotes clairvoyants lui adressaient l'hommage de la reconnaissance française... Oui, il est temps pour l'Europe, pour l'Occident entier, de se mettre en défense.

Nolons enfin, à titre de curiosité, cette lettre publiée dans *Terre Libre* (15-30 juill. 1910), organe du révolutionnaire Emile Janvion :

Permettez à un nationaliste intégral, c'est-à-dire à un royaliste — qui a été ré-

volutionnaire et dreyfusard, — de répondre à un écho que vous avez publié dans *Terre Libre* : « Chez Reinach. »

Ferdinand I<sup>er</sup>, roi de Bulgarie, a déjeuné chez Reinach. Vous rapprochez ce fait des visites de quelques souverains chez Fallières et chez Rothschild, et vous en tirez que « le royalisme de la maison de France est aussi enjuivé que la République ». Je comprends votre sentiment ; mais votre jugement me paraît injuste. Certes, il est scandaleux que Ferdinand de Bulgarie prenne place à la table du Juif qui s'est servi de notre force, de notre enthousiasme, de notre foi pour le bénéfice de sa nation, de son peuple, le peuple juif. Mais que prouve ce scandale ?

L'enjuivement du roi de Bulgarie et de ses parents ? — Non. Cela prouve que les Juifs, représentés par Reinach, sont maîtres de l'Etat français et se servent de la force que nous donnons à notre Etat pour s'imposer eux-mêmes aux princes qui viennent demander à la France son amitié, son appui.

Croyez-vous que Ferdinand I<sup>er</sup>, tsar des Bulgares, soit allé librement chez Joseph Reinach, pour le plaisir de s'entretenir avec le neveu du baron de Reinach et pour respirer les réminiscences de la pourriture de Neuvillers ? Si le roi de Bulgarie va chez Reinach, il y est contraint. Il est venu en France faire les affaires de son peuple. Ce serait peu de dire qu'il prépare un emprunt. Il va, en outre, à régler la situation de son Etat, de sa nation, dans l'équilibre européen. Double tâche pour laquelle le concours de l'Etat français lui est absolument nécessaire. Il ira donc s'entendre avec le chef de l'Etat français. Que ce chef soit un pauvre homme, que son premier ministre soit un bandit, il ne s'en occupera point. Il ne sacrifiera pas l'intérêt de sa nation à son sentiment, quelque répugnance qu'il ait à saluer Fallières, à serrer la main de Briand. Il voit l'un et l'autre.

Ce sont les représentants officiels de l'Etat français. On l'informe en outre qu'il faut s'entendre avec un troisième représentant non officiel mais plus puissant : Reinach. La répugnance est plus vive ? Il n'importe. Si Ferdinand I<sup>er</sup> ne va pas chez Reinach, il n'obtiendra pas le concours de l'Etat français.

Qu'est-ce qui apparaît ici ? La volonté de Reinach, la puissance de Reinach, la souveraineté de Reinach. L'Etat français, qui est à la disposition de Reinach, n'autorisera pas l'emprunt bulgare en France,